
**Appareils de protection
respiratoire — Vocabulaire et
symboles graphiques**

Respiratory protective devices — Vocabulary and graphical symbols

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16972:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 16972:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes relatifs aux appareils de protection respiratoire	1
4 Termes relatifs aux facteurs humains	26
5 Symboles graphiques utilisés sur les appareils de protection respiratoire	31
Bibliographie	33
Index	34

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 16972:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 94, *Sécurité individuelle — Équipement de protection individuelle*, sous-comité SC 15, *Appareils de protection respiratoire*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 79, *Appareils de protection respiratoire*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 16972:2010), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- mise à jour des termes utilisés dans le domaine des appareils de protection respiratoire (APR);
- suppression de [l'Article 5](#), «Unités de mesure»;
- suppression de l'Annexe A, «Termes et définitions concernant les appareils de protection respiratoire dans les normes et réglementations nationales en vigueur»;
- suppression de l'Annexe B, «Abréviations utilisées».

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Appareils de protection respiratoire — Vocabulaire et symboles graphiques

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes et spécifie les unités de mesure à utiliser pour les appareils de protection respiratoire (APR), les appareils de plongée étant exclus. Il indique les symboles graphiques pouvant être requis sur les APR ou sur certaines parties de ces appareils, ou pouvant figurer dans les manuels d'instruction destinés à former la ou les personnes utilisant les APR au fonctionnement de ces appareils.

NOTE Les termes et définitions relatifs aux appareils de plongée sont donnés dans l'EN 250.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes relatifs aux appareils de protection respiratoire

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

3.1

appareil de protection respiratoire pour la projection d'abrasifs

appareil respiratoire (3.32) comprenant une *cagoule* (3.115) ou une *blouse* (3.23) de protection munie d'un *oculaire* (3.252) résistant à l'impact (3.119)

Note 1 à l'article: Le *porteur* (3.257) est alimenté en *air respirable* (3.28) à partir d'une source d'air qu'il ne porte pas.

3.2

accessoire

élément(s) fixé(s) à l'*appareil de protection respiratoire (APR)* (3.203) qui n'est(ne sont) pas nécessaire(s) pour que l'APR satisfasse aux exigences de performance de la norme relative aux APR et qui ne compromet(tent) pas le niveau de protection pour lequel il est conçu

3.3

évaluation de l'adéquation

méthode sélective permettant de déterminer l'*appareil de protection respiratoire* (3.203) capable de réduire à des niveaux acceptables, l'exposition par inhalation du *porteur* (3.257)

3.4

appareil de protection respiratoire adéquat

APR adéquat

APR (3.203) capable de réduire l'exposition par inhalation à un niveau acceptable

3.5

diamètre aérodynamique

diamètre d'une particule sphérique de densité égale à un, ayant la même vitesse de sédimentation que la *particule* (3.170) considérée

3.6

aérosol

suspension dans un milieu gazeux de *particules* (3.170) solides, liquides ou solides et liquides ayant une vitesse de chute négligeable (généralement inférieure à 0,25 m/s)

3.7

pénétration de l'aérosol

capacité des *particules* (3.170) à traverser un matériau filtrant les particules

3.8

résistance au débit d'air

pression différentielle entre l'amont et l'aval d'un courant, causée par l'écoulement de l'air au travers des parties ou des composants d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203), tels qu'une *soupape expiratoire* (3.79), une *soupape inspiratoire* (3.120), un ou des *filtres* (3.86), un *tube* (3.245), etc

3.9

tuyau d'alimentation en air

tuyau d'alimentation en air frais

tuyau (3.116) d'alimentation en air à une pression proche de la pression atmosphérique

3.10

dérivation de l'air ambiant

moyen permettant au *porteur* (3.257) de respirer l'*atmosphère ambiante* (3.12) avant d'entrer dans une *atmosphère dangereuse* (3.108) ou après l'avoir quittée

3.11

système d'air ambiant

appareil utilisé pour alimenter directement un *appareil de protection respiratoire* (3.203) à gaz respirable (3.29) en air ambiant à *basse pression* (3.134) (fonctionnement manuel ou assisté)

iTeh STANDARD PREVIEW

(standard de iTehteh.ai)

3.12

atmosphère ambiante

air environnant le *porteur* (3.257)

ISO 16972:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

3.13

concentration ambiante

concentration d'un composé dans l'air environnant le *porteur* (3.257)

3.14

conditions ambiantes de laboratoire

atmosphère dans laquelle la température est comprise entre 16 °C et 32 °C et l'humidité relative entre 20 % et 80 %

3.15

apertomètre

dôme hémisphérique étendu permettant de mesurer l'ouverture angulaire du *champ de vision* (3.85) [*isoptère périphérique* (3.176)] d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203) monté sur une *tête factice* (3.204) pour *appareil de protection respiratoire*

3.16

dans l'état de réception

qui n'est pas pré-conditionné, qui n'est pas modifié en vue de la réalisation d'un essai

3.17

facteur de protection assigné

FPA

niveau prévu de protection respiratoire qui serait fourni par un *appareil de protection respiratoire (APR)* (3.203) ou par une classe d'APR fonctionnant correctement dans le cadre d'un *programme APR* (3.207) efficace

3.18**appareil de protection respiratoire filtrant à ventilation assistée
APR filtrant à ventilation assistée**

APR filtrant (3.90) dans lequel le gaz respirable (3.29) est fourni de façon active au porteur (3.257) par l'APR (3.203)

3.19**débit interactif moyen**

débit interactif (3.126) moyenné sur 10 cycles respiratoires (3.34) consécutifs de la machine respiratoire (3.38)

3.20**débit interactif moyen maximal**

moyenne du débit (3.92) le plus élevé durant chaque cycle respiratoire (3.34) de 10 cycles respiratoires consécutifs de la machine respiratoire (3.38)

3.21**débit interactif moyen minimal**

moyenne du débit (3.92) le plus bas durant chaque cycle respiratoire (3.34) de 10 cycles respiratoires consécutifs de la machine respiratoire (3.38)

3.22**débit interactif moyen de pointe**

moyenne du débit (3.92) maximal de pointe durant chaque cycle respiratoire (3.34) de 10 cycles respiratoires consécutifs de la machine respiratoire (3.38)

3.23**blouse**

vêtement, utilisé comme pièce faciale (3.83), qui recouvre la tête et la partie supérieure du corps jusqu'à la taille et les poignets et auquel de l'air est fourni

3.24**harnais**

moyens permettant à certains composants d'un appareil de protection respiratoire (3.203) d'être porté sur le corps

3.25**température du corps à pression saturée****BTPS**

condition normalisée pour l'expression des paramètres de ventilation (4.20)

Note 1 à l'article: Température corporelle (37 °C), pression atmosphérique (101,3 kPa) et pression de vapeur d'eau (6,27 kPa) dans un air saturé.

3.26**concentration de claquage**

concentration d'un gaz (3.97) d'essai dans l'effluent à laquelle un filtre anti-gaz (3.98) soumis à un essai de capacité (3.44) en gaz est considéré saturé

3.27**temps de claquage**

t_{br}

temps écoulé depuis le début de l'essai jusqu'à ce que le gaz (3.97) d'essai et les produits de réaction spécifiés soient détectés à la concentration de claquage (3.26) spécifiée du côté aval du filtre (3.86) soumis à essai

3.28**air respirable**

air d'une qualité appropriée à une respiration sûre

Note 1 à l'article: Pour l'air comprimé pour appareil respiratoire (3.32), voir l'EN 12021:2014.

3.29

gaz respirable

mélanges de *gaz* (3.97) adaptés à la respiration sans effet nocif sur la santé

3.30

bouteille de gaz respirable

partie intégrante de l'*appareil de protection respiratoire* (3.203) contenant le *gaz respirable* (3.29)

3.31

qualité du gaz respirable

composition d'un *gaz respirable* (3.29) tel que défini dans les normes correspondantes

3.32

appareil respiratoire

appareil permettant au *porteur* (3.257) de respirer indépendamment l'*atmosphère ambiante* (3.12)

3.33

sac respiratoire

composant d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203) qui compense les variations de l'alimentation en *gaz respirable* (3.29) et satisfait aux besoins de débit de pointe à l'inspiration

3.34

cycle respiratoire

période respiratoire comprenant une phase d'inspiration et une phase d'expiration

3.35

fréquence respiratoire

nombre de *cycles respiratoires* (3.34) effectués en une minute

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Note 1 à l'article: Elle est exprimée en respirations par minute.

ISO 16972:2020

3.36

régénération du gaz respiratoire

procédé par lequel un *appareil de protection respiratoire* (3.203) absorbe le dioxyde de carbone dans le *gaz* (3.97) expiré, fournit l'oxygène, et contrôle la vapeur d'eau et la température du gaz à respirer

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

3.37

tuyau respiratoire

<basse pression> *tuyau* (3.116) flexible relié à la *pièce faciale* (3.83) et par lequel le *gaz respirable* (3.29) est introduit à la pression atmosphérique ou à une pression légèrement supérieure ou inférieure à la pression atmosphérique

3.38

machine respiratoire

appareil de ventilation qui simule la *ventilation* (4.20) respiratoire en utilisant des courbes qui peuvent être sinusoïdales ou représenter le *cycle respiratoire* (3.34)

Note 1 à l'article: Voir aussi: *simulateur métabolique* (3.149).

3.39

machine respiratoire complète

machine respiratoire (3.38) plus l'ensemble des *tubes* (3.245) de raccordement, robinets de réglage et autre matériel nécessaire conduisant jusqu'au *montage tube trachéal* (3.244)

3.40

résistance respiratoire de pointe

pression différentielle maximale d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203) pendant l'inspiration (résistance de pointe à l'inspiration) ou l'expiration (résistance de pointe à l'expiration)

3.41**résistance respiratoire**

pression différentielle entre l'amont et l'aval d'un endroit, causée par un *appareil de protection respiratoire* (3.203) sur le débit de *gaz respirable* (3.29) pendant l'inspiration (résistance à l'inspiration) ou l'expiration (résistance à l'expiration)

3.42**influencé par la respiration**

répondant de façon active ou passive à la demande en air du *porteur* (3.257)

3.43**soupape de dérivation**

composant d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203), servant de soupape manuelle d'urgence et permettant l'alimentation en *gaz respirable* (3.29) nécessaire lorsque la voie d'alimentation normale ne fonctionne plus

3.44**capacité**

volume de *gaz respirable* (3.29) disponible d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203)

3.45**limites de concentration en dioxyde de carbone****limites de concentration en CO₂**

concentration maximale admissible en dioxyde de carbone présent dans le *gaz respirable inhalé* (3.121)

3.46**longueur carbonisée**

Longueur d'un résidu fragilisé d'un matériau ou d'un tissu qui a été exposé à une énergie thermique

3.47**dispositif de vérification**

moyen permettant au *porteur* (3.257) de vérifier, avant utilisation ou régulièrement pendant l'utilisation, que les *conditions minimales de conception du fabricant* (3.137) sont satisfaites

3.48**appareil de protection respiratoire de classe Sxxxx****APR de classe Sxxxx**

APR alimenté en gaz respirable (3.236), où Sxxxx est égal à la quantité de *gaz respirable* (3.29) disponible pour la respiration, en litres

3.49**résistance au nettoyage/à la désinfection**

capacité de l'appareil à résister aux méthodes de nettoyage et de désinfection définies par le fabricant

3.50**filtre combiné**

filtre (3.86) conçu pour éliminer les *particules* (3.170) solides et/ou liquides dispersées ainsi que les *vapeurs* (3.251) et les *gaz* (3.97) spécifiés de l'air le traversant

3.51**appareil de protection respiratoire combiné****APR combiné**

APR (3.203) capable de fonctionner en mode filtrant ou en mode d'alimentation en *gaz respirable* (3.29)

3.52**compatibilité**

capacité d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203) à être utilisé avec un autre équipement de protection individuelle (EPI)

3.53

opérateur d'essai d'ajustement compétent

personne possédant une expérience appropriée et suffisante, et des connaissances pratiques et théoriques des méthodes d'essais d'ajustement, qui réalise les procédures d'essais d'ajustement

3.54

personne compétente

personne possédant une expérience appropriée et suffisante, et des connaissances pratiques et théoriques des éléments d'un *programme relatif aux appareils de protection respiratoire* (3.207) dont elle est responsable

3.55

filtre pour air comprimé

filtre (3.86) conçu pour éliminer les *particules* (3.170) solides et/ou liquides dispersées ainsi que les *vapeurs* (3.251) et les *gaz* (3.97) spécifiés de l'air comprimé le traversant

3.56

appareil de protection respiratoire isolant à adduction d'air comprimé

appareil non autonome dans lequel la *pièce faciale* (3.83) est alimentée en *air respirable* (3.28) à partir d'une source d'air comprimé

3.57

tube d'alimentation en air comprimé

tube (3.245) qui apporte de l'*air respirable* (3.28) à partir d'une source d'air comprimé, à une pression maximale de 10 bar

3.58

espace confiné

zone à accès réduit, comme défini dans les réglementations nationales, qui nécessite des précautions particulières pour pouvoir y accéder

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 16972:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

3.59

contaminant

substance indésirable dans l'air qui peut être solide, liquide ou gazeuse

3.60

robinet de réglage de débit continu

robinet de réglage du débit en *gaz respirable* (3.29) alimentant le *porteur* (3.257) d'un *appareil de protection respiratoire alimenté en gaz respirable* (3.236) et lui permettant de régler un débit d'air continu dans les limites définies

3.61

diamètre médian en nombre

CMD

taille de particule d'une distribution granulométrique pour laquelle une moitié du nombre total de *particules* (3.170) a des dimensions supérieures et l'autre moitié, des dimensions inférieures

3.62

espace mort

<technique> zone dans laquelle le *gaz* (3.97) expiré n'a pas été purgé et est susceptible d'être respiré à nouveau

3.63

espace mort

<anatomique> régions conductrices des voies respiratoires ne contenant pas d'*alvéoles* (4.7) et, par conséquent, ne donnant lieu à aucun échange *gazeux* (3.97)

Note 1 à l'article: Ces régions comprennent le nez, la bouche, la trachée, les bronches et les voies respiratoires inférieures. Ce volume mesure habituellement 150 ml chez un homme de taille moyenne.

3.64**espace mort**

<physiologique> total de l'ensemble de l'*espace mort* (3.63) anatomique ainsi que des *alvéoles* (4.7) sous-perfusées (circulation sanguine réduite) ne participant pas aux échanges gazeux (3.97)

Note 1 à l'article: le volume de l'espace mort physiologique peut varier en fonction du degré de *ventilation* (4.20). L'espace mort physiologique est donc la fraction du *volume courant* (3.240) qui ne participe pas aux échanges gazeux dans les poumons.

3.65**type à la demande à pression positive**

type d'*appareil de protection respiratoire* (3.203) muni d'une *soupape à la demande* (3.67), actionnée par l'activité respiratoire des poumons, et qui, en cas de *pression positive* (3.179), fonctionne dans la *pièce faciale* (3.83) dans des conditions définies dans les normes correspondantes

3.66**type à la demande sans pression positive**

type d'*appareil de protection respiratoire* (3.203) muni d'une *soupape à la demande* (3.67), actionnée par l'activité respiratoire des poumons, et qui, en cas de *pression négative* (3.161), fonctionne pendant l'inspiration dans la *pièce faciale* (3.83)

3.67**soupape à la demande**

soupape actionnée par l'action respiratoire des poumons, fournissant le *gaz respirable* (3.29) à la demande

3.68**désorption**

processus au cours duquel une substance (le média filtrant) libère une substance absorbée ou adsorbée

3.69**point de rosée**

température de l'air à une pression donnée à laquelle la condensation se produit

3.70**retrait**

processus de retrait effectif de l'*appareil de protection respiratoire* (3.203)

3.71**mise en place**

processus de mise en place de l'*appareil de protection respiratoire* (3.203)

3.72**soupape d'aval**

soupape qui est généralement maintenue fermée par un ressort et qui s'ouvre sous la pression de l'air

3.73**égoutter**

s'écouler en formant des gouttelettes ou des gouttes

3.74**résistance respiratoire dynamique**

pression différentielle provoquée par un *appareil de protection respiratoire* (3.203) lorsque le *gaz respirable* (3.29) est diffusé par une *machine respiratoire* (3.38) réglée à *volume respiratoire par minute* donné (3.153) et à la courbe spécifiés

3.75**essai dynamique à la flamme**

essai dans lequel l'éprouvette est en mouvement au-dessus de la flamme pendant l'exposition

3.76
élastance

E

variation de pression résultant d'une variation de volume

Note 1 à l'article: Elle est exprimée en kPa/l.

3.77
indicateur de fin de durée d'utilisation
ESLI

système avertissant le *porteur* (3.257) d'un *appareil de protection respiratoire filtrant à gaz* (3.102) de la fin imminente de la protection respiratoire

3.78
appareil de protection respiratoire d'évacuation
APR d'évacuation

APR (3.203) destiné à être utilisé uniquement pour l'évacuation d'une *atmosphère dangereuse* (3.108)

3.79
soupape expiratoire

soupape anti-retour permettant l'évacuation du gaz expiré et de l'excès de *gaz respirable* (3.29) de l'*appareil de protection respiratoire* (3.203)

3.80
air expiré

air expiré par le *porteur* (3.257)

3.81
partie exposée

partie qui, telle qu'elle est portée, peut être touchée par la sonde d'identification de la surface exposée spécifiée dans l'ISO 16900-5

ISO 16972:2020
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

3.82
jupe de masque

partie principale d'une *pièce faciale* (3.83) à laquelle sont fixés les éléments fonctionnels

3.83
pièce faciale

partie d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203) reliant le système respiratoire du *porteur* (3.257) aux autres composants de l'appareil et isolant le système respiratoire de l'*atmosphère ambiante* (3.12)

Note 1 à l'article: Les pièces faciales peuvent être des *masques complets* (3.96), des *demi-masques* (3.104), des *quarts de masques* (3.192), des *ensembles embouts buccaux* (3.157) ou des *pièces faciales filtrantes* (3.89).

Note 2 à l'article: Les *casques* (3.113), *cagoules* (3.115), *blouses* (3.23) et combinaisons peuvent servir au même usage.

3.84
fuite faciale

fuite entre le visage du *porteur* (3.257) et l'*interface respiratoire* (3.202)

3.85
champ de vision

zone de vision fixe lors du port d'un *appareil de protection respiratoire* (3.203)

3.86
filtre

dispositif destiné à éliminer les *contaminants* (3.59) spécifiques de l'air ambiant le traversant

3.87**support du filtre
boîtier de filtre**

composant fixé à une *interface respiratoire* (3.202) ou à une autre partie de l'*appareil de protection respiratoire* (3.203) et dans lequel est inséré un *filtre* (3.86), emboîté ou non

3.88**appareil d'évacuation à filtre**

appareil de protection respiratoire (3.203) exclusivement destiné à l'évacuation, incorporant un *filtre* (3.86) à monoxyde de carbone traversé par l'air ambiant alimentant la *pièce faciale* (3.83)

3.89**pièce faciale filtrante**

appareil de protection respiratoire (3.203) essentiellement ou entièrement constitué d'une matière filtrante

Note 1 à l'article: Il comporte le marquage «FF» pour pièce faciale filtrante.

3.90**appareil de protection respiratoire filtrant****APR filtrant**

APR (3.203) assisté ou non assisté, dans lequel l'air passe à travers un ou plusieurs *filtres anti-gaz* (3.98), *filtres à particules* (3.171) ou *filtres combinés* (3.50) avant d'être inhalé

3.91**essai d'ajustement**

utilisation d'un agent d'essai et d'un protocole spécifique pour déterminer qualitativement ou quantitativement l'étanchéité entre le visage du porteur (3.257) et l'*interface respiratoire* (3.202) pour une marque, un modèle et une taille spécifiques d'*appareil de protection respiratoire* (3.203)

3.92**débit**

V_{fl}

volume (masse) de *gaz respirable* (3.29) traversant l'appareil dans un temps donné

ISO 16972:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c69dab2b-c8b1-4aa2-a6ff-a50ee4cb6b9b/iso-16972-2020>

3.93**embuage**

réduction du *champ de vision* (3.85) et/ou de l'acuité visuelle causée par la condensation d'humidité à l'intérieur de l'*oculaire* (3.252)

3.94**ajustement en force**

pratique consistant à réitérer un *essai d'ajustement* (3.91) non concluant avec le même *appareil de protection respiratoire* (3.203) en le réinstallant plus de trois fois, ou en le réglant (en resserrant les sangles par exemple) jusqu'à ce que l'essai d'ajustement finisse par être concluant

3.95**appareil de protection respiratoire isolant à air libre**

appareil de protection respiratoire (3.203) dans lequel l'*air respirable* (3.28) est amené par un *tuyau d'alimentation en air* (3.9), assisté ou non assisté

3.96**masque complet**

interface respiratoire à ajustement serré (3.241) couvrant la bouche, le nez, les yeux et le menton

3.97**gaz**

fluide à l'état gazeux dans les conditions normales de pression et de température qui se dilate pour occuper tout l'espace ou l'enceinte dans lequel il est enfermé